

ABONNEMENT: Un an 6 mois 3 mois 7.50 Etranger (envoi par Nº) 24.— (env. 3 No de la semaine) 19.-2.25 1.20 Bulletin officiel . . . 4.50 Cpte de Chèques postaux Nº II c 84

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION - Téléphone Nº 46

DEGUSTEZ

au nouveau prix réduit. En vente partout.

Hoirs CHARLES BONVIN Fils, Vins, Sion La plus ancienne maison de Vins du canton, fondée

en 1858

GENÈVE

16-25 Mars

HENRI WERLEN - SION

Compagnie d'assurances sur la vie

- Fondés en 1872 -

Conditions les plus libérales

et Sécurité absolue

Polices mondiales des le début, sans surprime

Converture gratuite du risque d'aviation pour passagers.

Participation aux bénéfices déjà après deux ans, et en ou-

tre répartition extraordinaire triennale dès la sixième année

Garanties: L'excellente situation financière de LA GENE

VOISE est prouvée par le fait que la Compagnie dispo-

se de Fr. 122.- pour chaque Fr. 100.- de valeur ac-

MARCEL CHOLLET, Agent général, Martigny-Ville;

BANQUE de RIEDMATTEN, SION.

Grand arrivage

de superbes

Mulets de Savoie

Facilité de paiement — Téléphone 188.

en vente à la

LAITERIE DE SION

ANNONCES: (Corps 8)

Canton Suisse Etranger La ligne ou son espace 0.20 0.25 Réclame 0.50 0.50 S'adresser à PUBLICITAS, S. A., de Publicité ou au bureau du Journal.

Femme de chambre

est demandée, adressez offres et certificats SANATORIUM STE-PHANI, MONTANA.

On demande un

pour un bon café en ville Sion. Bonnes références exigées. S'adresser au bureau Publicitas, Sion, sous P. 728, S.

PERSONNE

disposant de ses après-midi, et très au courant des travaux de bureau, cherche à faire remplacements ou travalux supplémentaire.

S'adresser sous chiffre O. F. 14702 V. à ORELL FUSSLI ANNONCES, SION.

On cherche pour la campagne

Jeune fille

de 15 à 18 ans, pour aider au ménage. Adresser offres avec gage demandé. — Mme Louis Ramu, Essertines, GENEVE.

Propriétaires

Inscrivez tout de suite vos propriétés à vendre et à louer chez DURET & BAUMGARTNER S. A. 4, rue du Grutli, Genève. Nombreuses demandes pour Genève, stations de montagnes et la zone.

une voiture automobile « Opel » une des premières marques allemandes.

S'adresser M. Paul de Torrenté Sion.

Pour cause de départ, super-

be occasion

Moto Condor

sortant de revision.

S'adresser Gustave BOLL, mécanicien, Rue de Conthey.

louer

dès le 1er mars, une belle chambre meublée, indépendante, bien ensoleillée, quartier tranquille. Eventuellement on donnerait pension dans famille bourgeoise. Prix modérés.

S'adr. au bureau du journal.

louer

jolie chambre meublée, chauffage central. S'adr. au bureau du journal.

vendre

1 lavabo noyer, dessus marbre, et une table ronde noyer, état de

S'adresser chez Luc Antille, ébéniste, Grand-Pont, Sion.

Pour camionette kg 900 torpédo PIC-PIC F. 3. 6 places

éclairage électrique, excellent état de marche. Plainpalais Garage 3, rue H. de Senger, Genève fr. 3.700.



Nouveaux prix ou baisse!

BRAMOIS

SION, (Poste)

Nous rendons les intéressés attentifs au fait qu'une modification de l'horaire des services Sion-Savièse et Sion-Bramois entrera en vigueur le 1er Mars prochain. Dès cette date également de nouvelles taxes seront app'iquées sur le parcours Sion-Savièse. Des fichets rectificatifs modifiant l'ancien horaire sont à l'impression et seront distribués très prochainement. Voici en attendant, le résumé du nouvel horaire concernant les deux services en question:

1) SION-SAVIESE

ST-GERMAIN,	départ: 7 h. 45	16 h. 30
SION, (Poste)	arrivée: 8 h. 15	17 h.
SION, (Poste) ST-GERMAIN,	départ: 9 h. 45	18 h. 15
ST-GERMAIN,	arrivée: 10 h. 15	18 h. 45
2	2) SION-BRAMOIS	•
SION, (Poste)	départ: 8 h. 45	17 h. 15
SION, (Poste) BRAMOIS	départ: 9 h. 00	17 h. 30

17 h. 30 départ: 9 h. 00 17 h. 45 arrivée: 9 h. 15 18 h. 00 arrivée: 9 h. 30 AUTO TRANSPORTS SION & ENVIRONS

LA DIRECTION.

Avis

Le soussigné avise l'honorable public de Sion et environs qu'il a ouvert un

Magasin de chaussures

en tous genres. - Prix défiant toute concur-

Ce nouveau magasin est situé: PLACE DU MIDI, attenant au Café du Boulevard (Maison F. Rossier).

Se recommande:

Ch. Calpini-Rossier.

AVIS TO

Le soussigné avise son honorable clientèle de Sion et des environs qu'il vient d'installer en magasin

Graines de 1er choix potagères, fourragères et fleurs

Oignons de balles et plantons

Se recommande:

Emile MACHOUD-CHEVRESSY, Magasın, Avenue du Midi, SION

Pour être bien servi, adressez-vous à la

Grande spécialité de ressemelages fin et ordinaire. Chaussures sur mesure, en tous genres.

Réparations très soignées, marchandise de toute première quaité. Prix sans concurrence.

Se recommande

Jacques Gianadda.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public en général qu'i a ouvert un

Grand assortiment d'articles de ménage, Robinetterie, etc. Installations sanitaires, Ferblanterie

Se recommande:

FRANCIS HUGON.

Fromage 14 gras

Téléphone 305.

pains de 6 à 8 kg. Ire qualité et bien mûre 20% à 1 fr. 80 le kilo (production d'été 1922). Expédition soignée

J. Schelbert-Cahenzli fromage, Kaltbrunn (St-Gall)

Méthode régulatrice, discrétion. Retour infaillible des Retards. Ec. Société Parisiana, Genève.

099908|99|999900

Orge et avoine sélectionnés

garantis Ire qualité Prix avantageux Vente en gros

Moulin de la Grenette

On expédie par colis postal depuis 5 kgs. Fromage gras

tuelle de ses engagements.

Gruyère ou Emmenthal de toute première qualité à Fr. 3.— le kg.

Fromage maigre tendre et salé à Fr. 1.40 le kg. Tilsit gras à Fr. 2.80 le kg.

Vacherins Mont-d'Or, à Fr. 2.60 le kg. Se recommande: SCHNEIDER & AUER, AVENCHES (Vaud).

On cherche à louer à Sion

magasin

S'adresser sous P. 4 S. Publicitas, Sion.

Engrais spécial POUR LA VIGNE Superphosphate, Sels de potas-

se, Scories Thomas, engrais complets. Tourteaux, grains, farines, et issues. Association Agricole, Sion

Téléphone 140



Knorr

Fleur d'avoine, l'altment indispensable aux enfants

Pépinières de vignes greffées Albert PASCHOUD, à Corsy Conversion

— Téléph. 21, LUTRY —

Beau choix de plants de 1 et de 2 ans. Bon plant fendant de choix, Rhins, et Rouges divers sélectionnés sur tous les Porte-- POUR LA CAMPAGNE -



Le soulier militaire, les choix, d'ble. semelle, ferrage à rigati, langue à soufflet Nº 40/47, frs. 23.50 La bottme pour le dimanche, pr. Messaeurs, R'box, dble. semelle, façon Derby

Nº 40/48, frs. 24.50 Expédition franco contre remboursement. Echange libre! - Demandez notre catalogue illustré.

Grande Cordonnerse J. KURTH, GENEVE 1. Cours de Rive

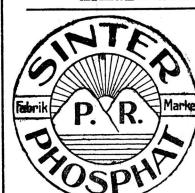
Fourneaux de cuisine

pour ménages, brûlant tous combustibles - Solidité et fonctionnement garantis. — En vente chez tous les marchands de fer.

Installations complètes de cuisines modernes, pr. Hôtels, Pensions, Villas.

Projets et devis sur demande ATELIERS DE CONSTRUCTION:

Armand PAHUD & Cie, ROLLE



Chaque paysan

qui désire du fourrage précoce emploie pour ses prés le Sinterphosphate Vaut comme qualité les Scories Tho-

mas, vaut comme rapidite d'action les

Superphosphates, mais 50% meilleur marché. Environ 2% de potasse soluble gratuite. Chez tous les bons négociants en

engrais chimiques, ou à défaut chez MM. A. CHEVALLEY & Cie, Yverdon Représentants pr. la Suisse Romande

Ménage soigné

sans enfants, cherche pour fin août 1923, appartement moderne de 3-4 chambres et dépendances. Adresser offres sous Case postale 9.275, SION.

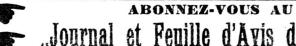


La Bottine en poil de chameau, semelle cuir et ta-

Nº 36 à 42 Frs. 7.50 Pantoufles à revers en poil de chameau Nº 36 à 42:

1 lot à Frs. 4.95 6.80 1 lot 8.80

Envoi contre remboursement Demandez notre catalogue illustré Grande Cordonnerie J. Kurth, Genève, Cours de Rive 1



"Journal et Feuille d'Avis du Valais"

la qualité sans rivale

Les faits du jour

Le gouvernement britannique emploie à son tour la manière douce avec les Turcs. Le gouvern ment d'Angora a été informé par le commissaire britannique que son gouvernement a doudé de retirer ses navires de guerre du port de Smyrne, à l'exception d'un croiseur léger.

En revanche, un message très amical d'Ismet pacha a été remis au général Harrington annonçant que les autorités turques ont consent: à relâcher les deux aviateurs britanniques faits prisonniers à Tchanak.

Les hauts commissaires de France et d'Italie ont informé Adnan bey, représentant du gouvernement d'Angora à Constantinople, que leurs gouvernements adhéraient à la déclaration du gouvernement anglais de maintenir un seul navire de guerre dans le port de Smyrne.

Le gouvernement de Londres compte sans doute faciliter sa tâche au gouvernement turc, qui éprouve quelques difficultés à surmonter les obstacles que lu font les extrémistes et à faire accepter le traité, de la signature duquel il semble sincèrement partisan.

Il se heurte évidemment à une sérieuse opposition, car la révolte du parti unioniste, d'accord avec les indépendants et le parti orthodoxe, contre ce qu'ils nomment le pouvoir dictatorial de Mustapha Kemal.

Ismet pacha aurait déclaré qu'il donnerait sa démission si sa politique n'était pas approuvée par une majorité suffisante. Kemal se ferait fort cependant d'obtenir cette majorité.

L'enquête ouverte au sujet de 12 milliards 800 millions saisis dans l'express Berlin-Cologne par les autorités françaises a déjà permis d'établir que les allégations du personnel de la Reichsbank, chargé de convoyer ces fonds étaient fausses au moins en partie.

De l'examen des bordereaux, il résulte que 6 milliards 800 millions sont destinés à des succursales de la Reichsbank situées en dehors de la zone de Cologne. Cette somme a été provisoirement mise de côté pour examen plus approl ndi de sa véritable destination.

Restent six milliards adressés à Cologne et que les convoyeurs allemands disent destinés au paiement de la solde et des accessoires des troupes britanniques.

L'enquête se poursuit en liaison amicale avec les autorités britanniques et la destination de ces 6 milliards de marks ne tardera pas à être établie.

Les planches à imprimer des bil'ets de banque ont été mises sous scellés, immédiatement et, présence des employés de la Reichsbank.

Dans l'ensemble des territoires occupés, la situation dans les chemins de fer demeure stationnaire, c'est-à-dire que le transport des voyageurs, du matériel ,du ravitaillemmnt et du charbon, assumé par l'autorité militaire, continue à s'effectuer d'une façon absolument normale.

Le câble téléphonique rhénan, qui avait été remis en état par le personnel français, vient d'être à nouveau saboté à Dusseldorf. D'autre part, les communications téléphoniques ent e Essen et Duisbourg ont été coupées.

Dans le secteur du 32me corps, on signale que plusieurs mines vont accorder à la moitié de leur personnel un congé d'un mois à partir du 1 er mars. L'autre moitié sera employée à des travaux intérieurs de reboisage. Dans le secteur de la 4me division, on a saisi des instructions du gouvernement allemand sur la résistance passive que la population et les fonctionnaires devront observer vis-à-vis des autorités d'occupation.

A Vorhalle, 200 ouvriers sont venus demander du travail aux autorités françaises. D'aprè-leurs déclarations, il y aurait à Hagen 5000 chômeurs, dont 2000 à Hasperwerke, par suite du manque de charbon et de matières premières.

SUISSE

La naturalisation des étrangers

La Commission du Conseil des Etats, chargée de discuter la question des étrangers en Suisse, qui a siégé à Locarno, est arrivée, entre autres, aux décisions suivantes concernant la naturalisation. Les étrangers domiciliés en Suisse pendant vingt ans avec interruption ou pendant dix ans sans interruption peuvent être naturalisés suisses. La commission prévoit que la naturalisation sera obligatoire pour les enfants dont la mère est d'origine suisse et le père domicilié en Suisse depuis dix ans.

L'assurance-vieillesse

Le Conseil fédéral a examiné la proposition Mucchler concernant l'assurance-vieillesse, invalidité et survivants. Cette proposition tend à accorder à tous les vieillards nécessiteux âgés d'au moins 70 ans et de nationalité suisse, pendant la période allant de l'acceptation de l'article constitutionnel jusqu'à l'entrée en vigueur de l'assurance, une rente annuelle de 200 francs, à condition que les cantons y participent pour une somme de cent francs. Les ressources financières dont il sera nécessaire de disposer dans ce but s'élèveront, pour la Confédération, à 7 millions de francs par an. Elles seront prélevées sur le produit des droits sur le tabac.

Les morts

On annonce la mort, survenue mardi matin, de M. Félix Vibert, commissaire de police du 1er arrondissement, à Genève. Le défunt était frère du sculpteur bien connu. Il avait été nommmé commissaire de police en 1911 et a participé à de nombreuses enquêtes judiciaires et à de grandes affaires criminelles.

Mésaventure

Un Suisse, qui avait décidé, samedi passé, de faire un voyage de plaisir en Alsace-Lorraine et d'y vivre en spéculant sur le change, arrivait à Mulhouse, où il fit la connaissance dans un restaurant chic, d'un individu qui, après lui avoir fait visiter toute la ville, le conduisit le soir dans les lieux de p'aisir. Après avoir fait la fête, il constata la disparition de son portefeuille qui contenait 18.000 francs. Le pauvre homme a dû être rapatrié par les autorités.

Avocate

Mlle Roeder, doctoresse en droit de l'Université de Zurich, ayant sollicité son admission comme stagiaire chez un avocat de Fribourg, se vit refuser l'autorisation nécessaire par les autorités du canton, parce qu'aux termes de la loi fribourgeoise, la profession d'avocat est inséparable de la possession des droits civiques. Par six voix contre une, la cour de droit public du Tribunal fédéral a admis ce recours. Le Conseil d'Etat fribourgeois devra donc admettre la jeune juriste au nombre des stagiaires de la ville épiscopale.

A quoi sert une ligue

Pourquoi la Suisse, qui ne possède aucune colonie, possède-t-elle une Ligue pour la Défense des Indigènes? Parce que l'expérience a prouvé la vérité de cette déclaration, faite par Lord Robert Cecil, à l'assemblée de la Société des Nations, que la publicité, les révélations publiques sont le moyen de réforme le plus sûr à l'époque actuelle. Et la Suisse n'a jamais voulu être un pays inaccessible au progrès.

Pourquoi la traite des esclaves a-t-elle été abolie en Amérique? Parce que des gens à la conscience droite ont formé une « Ligue Abolitionniste », qui a su travailler l'opinion publique et lui inspirer l'horreur de l'esclavage pratiqué depuis des siècles.

Pour quoi les atrocités du Congo n'ont-elles pas continué? Parce que des nommes et des femmes courageux se sont « ligués » pour en informer le public avec insistance et forcer la main des Gouvernements.

Pourquoi les horribles crimes du Putumayo ont-ils pris fin? Parce que de vail ants champions du droit et de l'humanité ont exposé les faits au grand jour; parce qu'ils étaient unis dans un même désir de justice et que leur Ligue n'a pas eu de repos que les réformes n'aient été accomplies.

Des Liques de Défense des Indigènes existent dans plusieurs pays déjà. Mais il en faudrait davantage, il en faudrait partout pour que le public entier soit éclairé constamment et que son sens de la justice, son amour de la liberté aménent l'abolition des cruatutés barbares, dites « moyens de civilisation » et employés encore couramment dans presque tous les pays où les blancs ne peuvent se passer du travail des indigènes de couleur. V.R.

PRO JUVENTUTE

D'année en année le montant de la vente des timbres et cartes Pro Juventute poursuit une marche ascentionnelle très réjouissante. De 527,000 francs en 1921, il s'est élevé à francs 590,000 l'année dernière, en augmentation de 63,000 francs. Le zèle des milliers de collaborateurs bénévoles de Pro Juventute a réussi à placer 6,134 milions de timbres et 1,190,670 cartes postales. Cartes et timbres ont pénétré jusque dans les villages les reculés du pays. L'impôt volontaire que la population a versé à Pro Juventute s'é lève à 15 cts. par tête. Il est certainement susceptible d'augmentation si l'on songe à la facilité avec laquelle on dépense une somme aussi minime et si l'on se rend compte de tout le bien qu'on pourrait faire avec le produit accumulé d'aussi faibles sacrifices.

L'utilisation des formulaires de télégrammes de félicitations a aussi continué de se généraliser. La part de Pro Juventute en a passé de frs. 16,915.50 en 121 à frs. 18,877,50 en 1922 bien que le nombre des télégrammes expédiés en Suisse ait diminué pendant la même période. L'introduction au 1er décembre dernier de formulaires de télégrammes de deuil contribuera certainement à augmenter ce chiffre.

Signalons encore le succès des publications de Pro Juventute. La brochure de Mme Imboden-Kaiser, Dr. med., « Wie ich mein Kindlein pflege » a trouvé en peu de temps 30.000 acheteurs, et la revue mensuelle « Pro Juventute » a bouclé ses comples fort avan a eusement. Bien qu'en effet, le service en soit fait gratuitement aux quelques 3500 col aborateurs bénévoles de Pro Juventute, cette revue, qui constitue le principal organe de propagande de la fondation, ne lui a coûté que 4500 francs environ, les recettes en ayant été de fr. 60.126 en 1922 contre fr. 26.471 en 1921.

La confiance de la population en Pro Juventute pousse des racines toujours plus profondes. Les nombreux ouvriers de cette fondation y trouvent leur meilleure récompense, qui, rérépartis dans les 180 districts du pays, s'efforcent chacun, dans sa sphère, d'employer au mieux de la protection de la jeunesse, les sommes qui leur sont confiées.

Salon de l'automobile à Genève

Des confusions s'étant produites dans les dates, nous informons nos lecteurs que cette importante manifestation aura lieu du vendre du 16 au dimanche 25 mars.

Nous avons déjà dit que ce Salon comportera près de 100 stands, dans lesquels nous pourrons admirer les dernières nouveautés de voitures, motos et accessoires.

48 marques d'autos seront présentées (un record!) et la plupart d'entre elles, à l'instar des Salons de Londres et Paris, soumett ont au jugement des amateurs, des châssis polis, qui seront évidemment entourés de voitures carros-

sées du dernier cri.
Cela fera au total près de 200 véhicules exposés; les acheteurs n'auront que l'embarras du choix.

Canton du Valais

GRAND CONSEIL

SEANDE DE MARDI, 27 FEV. Présidence de M. Trottet, président

PROJET DE BUDGET

Le Grand Conseil reprend l'examen du projet de budget. Il faut avant tout, pour la clarté du débat, se prononcer sur la proposition de M. Etienne Dallèves développée hier.

Le député sédunois demande la suppression de tous les subsides, qui n'ont pas une base légale.

C'est la prodigalité des subsides qui nous a endettés.

L'équilibre budgétaire ne peut pas être rétabli en frappant le contribuable de nouveaux impôts, mais en compressant les dépenses.

M. G. de Kalbermatten, qui remplace momentanément M. Maye rapporteur, dit que la commission a salué avec plaisir la proposition Dallèves.

Elle est malheureusement tardive pour 1923. Les communes, institutions, etc., qui bénéficient de subsides ont déjà établi leur budget et on apporterait une grave perturbation en les supprimant sans avertissement.

Le Conseil d'Etat est invité à déposer à la session de mai un rapport sur tous les subsides qui peuvent être supprimés sans porter atteintes aux intérêts vitaux du pays.

M. Seiler informe que la commission a trouvé moyen de réduire encore de frs. 50,000 le montant des subsides déjà revisé par le Conseil d'Etat. Il ne peut se rallier à la proposition de M. Dallèves qui va trop loin. Même pour 1924 il ne croit pas qu'on pluisse faire une différence entre les subsides ayant une base légale ou non. On ne pourrait, par exemple, supprimer le subside à la Chambre va aisanne de Commerce. D'autre part, le Département de l'Instruction publique peut réduire sensiblement le taux des subsides alloués aux élèves-instituteurs ou institutrices.

M. Seiler recommande de désigner le p'us tôt possible les subsides qui seront supprimés afin que les intéressés puissent être avisés en temps utile qu'ils ne doivent plus compter sur cette ressource de l'Etat.

Pour M. le Conseiller d'Etat de Chastonay, chef du département des finances, la question de la suppression des subsides peut être tranchée immédiatement en soumettant au peuple nouvelle loi d'impôt. Si le pseuple la rejette, la suppression des subsides s'imposera faute de ressources.

Il en résultera inévitablement un arrêt dans le développement du pays.

Les subsides supprimés seraient:
Agriculture frs. 316,000.—
Industrie et commerce 33,000.—
Instruction publique 345,740.—
Travaux publics 445,740.—
Travaux contre les avalanches, etc. 860.000.—

VERS UN NOUVEL EMPRUNT

Total Frs. 1,036,740.-

Il y a pour plus de 8 millions de travaux projetés (routes, écoles, etc.), pour lesquels l'Etat a pris envers les communes des engagements pour environ 4,500,000.—.

Le gouvernement prévoit un emprunt pour se libérer, en bloc, vis-à-vis des communes.

Ce nouvel emprunt est inévitable et la commission s'incline devant l'inéluctable.

Sur la proposition de la commission le Grand

Sur la proposition de la commission le Grand Conseil décide de classifier les travaux d'utilité publique. Seuls ceux urgents seront mis en chantier. Les autres seront ajournés à des temps meilleurs.

M. Seiler fait ressortir les dépenses exagérées pour l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf qui coûtera près d'un million et demi.

Le Grand Conseil commence l'épluchage du budget.

Frais généraux: dépenses: frs. 138,450. Sur la proposition de la commission le Grand Conseil vote une réduction de 10%.

M. de Chastonay fait ressortir qu'il sera difircile, sinon impossible, de rédune les dépenses pour l'éclairage et le chauf age des bureaux du gouvernement. Il tâchera de faire toutes les économies possibles.

Les dépenses ci-après sont votées sans opposition: subvention au Tourisme suis e et Pro Lemano, 3,000 frs.; assurances du personnel de l'Etat, frs. 34,300 frs.; contribution à la caisse de retraite des employés, frs. 39,000; pension aux retraités, frs. 18,600.

REGALES

Le service des sels prévoit un bénéfice net de fr. 231.272; celui de la chasse 16.150; de la pêche 1.240; des mines 6.500 et concession des forces hydrauliques du Rhône 178.020. Total fr. 433.182,50.

POLICE DU COMMERCE

L'examen du budget est suspendu au Ch. III Département des Finances et le Grand Conseil continue l'examen du projet de loi sur la police du commerce.

Le 1er alinéa de l'art. 6 dit:

« Se rend coupable d'agissement déloyal: « Quiconque refuse de livrer une marchandise ou le stock qu'il possède de la même marchandise pour le prix auquel elle est exposée

en vente, à un acheteur payant comptant.»

Pour éviter des abus et accaparements, le Gd

Conseil ajoute le correctif: « sont réservés le
refus nécessaire pour prévenir les accaparements de la part d'un acheteur.»

ments de la part d'un acheteur.» une n Le chapitre III qui vise le commerce des valeurs à lots est renvoyé à la commission. Il a, da faut faire une distinction entre les valeurs coneige.

tées en bourse et les émissions de papier sans grande valeur.

Le chapitre IV traite les foires et marchés: « Le Conseil d'Etat autorise l'établissement des foires et marchés.»

Sur la demande de M. Morand, les communes pourront aussi autoriser des marchés de légumes et autres produits alimentaires, afin de permettre aux communes de la plaine de s'approvisionner.

SEANCE de MERCREDI 28 FEVRIER Présidence de M. Trottet, président

UN NOUVEL IMPOT

Le Grand Conseil reprend la discussion du budget.

Le projet prévoit les impôts directs: Impôt sur la fortune fr. 1.000.000.—. Impôt sur le revenu fr. 500.000.— Impôt sur le revenu des sociétés

anonymes fr. 250.000.—. Majoration 25% fr. 437.500,—.

M. de Chastonay, directeur des Finances, annonce que, pour l'exercice 1922, le rendement des impôts a été le suivant:

Impôt sur la fortune fr. 1.130.000. Impôt sur le revenu fr. 510.000.

Par contre, il y a baisse sensible sur le revenu des S. A.: 220,000 au lieu de 250.000. Il propose de réduire à fr. 200.000 les recettes présumées des Sociétés anonymes.

Quant à la majoration de 25% de l'impôt pôt en 1923, la commission ne croit pas, à cause de la crise actuelle, que l'on puisse encore suigner les contribuables.

M. de Chastonay demande le renvoi à la discussion générale du budget, la demande d'augmentation de 25%.

MM. Charvoz et Dallèves s'opposent au ren

M. Dallèves pose une fois de plus la question: Votera-t-on les dépenses sans se soucier des possibilités de paiement du contribuable valaisan ou règlera-t-on les dépenses aux recettes?

M. Dallèves insiste pour que le Grand Conseil vote d'abord les recettes, ensuite on verra ce qu'on peut dépenser.

M. Seiler estime qu'on doit d'abord fixer les recettes pour régler ensuite les dépenses. Si le produit des impôts est insuffisant pour les besoins de l'Etat, on pourra plus tard examiner une augmentation.

Au vote, le Grand Conseil porte de 1 million à 1,100,000 les recettes de l'impôt sur la fortune; il abaisse de 250,000 à 200,000 les impôts des sociétés anonymes et rejette l'augmentation de 25% de l'impôt.

L'augmentation de 25% n'est pas enterrée, car le Département des Finances se réserve de la solliciter si cela est nécessaire pour faire face aux besoins de l'Etat,

A la rubrique « Frais d'administration », M. Meyer, demande, par mesure d'économie, la suppression des 5 postes de substitut du Registre foncier. Cette économie est rejeltée à une faible majorité.

Le budget du Département des finances prévoit 3,302,800 frs. aux recettes, 556,325 frs. aux dépenses; excédent de recettes de frs. 2,746,475 est voté.

POLICE DU COMMERCE

Les art. 52 à 57 « Dispositions spéciales concernant le colportage, le déballage et l'étalage » sont votés.

A l'art. 54 qui règle le colportage des journaux, brochures, etc. M. de Chastonay explique que les colporteurs devront soumettre au Département de Justice et Police un exemplaire des objets qu'ils vendent. Ainsi la répression de la vente de littérature ou objets immoraux est assurée.

Les contraventions aux dispositions de la loi sont punis d'une amende pouvant aller jusqu'à 3000 francs.

Interpellation Taramarcaz

L'interpellant demande que'les mesures l'Etat compte prendre pour préserver les propriétés de la plaine contre les inondations et débordements du Rhône.

De nombreux propriétaires de la plaine ont fait de grands sacrifices en plantations d'arbres fruitiers, qui risquent d'être détruites par les crues du Rhône.

M. Delacoste, directeur des Travaux publics, répond que les travaux pour l'assainissement de la plaine du Rhône sont terminés et que les subsides fédéraux sont épuisés. Les travaux exécutés sont suffisants pour assurer la sécurité.

Si de nouvelles mesures s'imposent, le Département des Travaux publics fera le nécessaire.

RECOURS EN GRACE

Le Grand Conseil accorde la grâce à Roth Aloys, Héritier Henri, Nelly Baptiste et à Balet Albert. Ce dernier souffre d'un mal incurable: un cancer à l'œsophage et ne peut plus avaler d'aliments solides. Ses jours sont comptés et le Grand Conseil clément, lui laissera finir ses jours chez lui.

Une initiative

Pour la première fois, le peuple valaisan va faire usage du droit d'initiative au cantonal. Une pétition vient d'être lancée dans le Haut-Valais, exigeant la réduction du nombre des tribunaux d'arrondissement et demandant la nomination des membres du tribunal cantonal par le peuple.

L'avalanche de la Chaumeny

Lundi, à 20 h. est tombée l'avalanche annuelle de la Chaumeny, pâturage situé sur le flanc nord du Grammont, entre 2000 et 1332 mètres d'altitude.

Elle est descendue, sans l'obstruer, jusqu'à la route St-Gingolph-Bouveret. Mais les travaux de défense sont tombés, de sorte que si une nouvelle avalanche tombe, elle traversera probablement la route et ira jusqu'au lac. Il y a, dans la montagne, de fortes quantités de neige.

Fonctionnaires ou Rédacteurs?

La « Rédaction du Valais » répond par trois correspondances (!) à l'article que nous avons inséré dans notre dernier numéro. Mais ces trois collaborateurs occasionne's — par façon de parler — oublient tout simplement de nous renseigner sur les fuites signalées, Là, est le nœud du différend. On demandait, et nous demandons que le secret des délibérations du Conseil d'Etat soit scrupuleusement gardé. Or, dans le cas Luisier il ne l'a pas été. Quels sont les coupables? — Pas de réponse! — et pourtant le champ des investigations ne s'étend pas à perte de vue! — Veut-on continuer une semblable pratique? — Silence, encore, sur toute la ligne!

Ne déplaçons donc pas la discussion. Il ne s'agit pas d'accuser un citoyen ou un autre d'avoir eu le courage de s'élever contre une illégalité. Il importe de savoir si cette illégalité continuera. Il n'est pas question de soulever dans cet incident le lièvre politique, ni de nous faire passer dans l'un ou l'autre camp. Il faut que nous sachions si des fonctionnaires de l'Etat, journalistes en même temps, peuvent cumuler les deux emplois, et publier les décisions du Gouvernement avant l'agrément des Conseillers d'Etat.

D'autre part, le « Nouvelliste », dont M. de de P. ne contestera pas l'orthodoxie, a donné pleinement raison à la thèse que nous faisons nôtre. Ecoutez plutôt: « Le peuple qui, après « tout paie le fonctionnaire, n'entend pas que « celui-ci s'affiche et provoque (c'est nous « qui soulignons). A plus forte raison réprouve « til l'employé qui, profitant de ses fonctions « promène, nuit et jour, son œil interrogateur « sur les faits et gestes du Gouvernement, comme l'œil du faucon sur l'alouette blottie dans « le sillon; en nantit la presse, ne craignant pas, « au besoin, de débiner des camarades ou « le chief d'un département voisin ».

Nous sommes donc d'accord avec le « Nouvelliste » et le « Confédéré » sur une question dont le « Valais », seul, et pour cause, ne veut pas comprendre l'importance. Le « Nouvel'iste », également, cite la Banque cantonale comme une organisation modèle sur laquelle on devrait prendre exemple: « Du travail, de la discrétion, pas de politique! » C'est en effet le critérium de toute administration, qui met le Devoir audessus des questions et des intérêts personnels!

Encore un mot. Notre neutralité à laquelle s'attaque, nous ne savons lequel des collaborateurs du « Valais » n'est pas effleurée par son accès de mauvaise humeur. Libre, nous sommes, libre nous resterons. Nous n'aurions pas été indépendant si nous avions accepté, sans protester, l'indiscrétion commise aux dépens de la presse valaisanne. Nous aurions, au contraire, été le complice de cette action.

Dans tous les cas, si cette polémique peut mettre fin aux indiscrétions dont toute la presse se plaint, à juste titre, nous nous déclarerons pleinement satisfait.

Journal et Feuille d'Avis du Valais.

Chronique sédunoise

Au Chapitre

S. G. Mgr Bieler, Evêque du diocèse, a nonmé Chanome, M. Jean ,Rd. Curé de la Ville de Sion, en remplacement de feu M. Lang. La Cure de Sion devient ainsi vacante et

sera repourvue incessamment.

Le jeu des pronostics est ouvert, quel candidat remplira ce poste éminent?

Deux guichets ouverts au lieu d'un

La Direction des postes du 2me arrondissement nous écrit:

« Sous ce titre, un de vos correspondants s'est plaint dans le numéro 22 de ce journal que le public doit attendre parfois trop longtemps au bureau de poste de Sion avant d'être servi, parce qu'à certains moments de la journée un seul guichet est ouvert. Ce correspondant fait allusion à des attentes fréquentes de 1/4 à 3/4 d'heure. L'exagération est si manifeste que nous pensons pouvoir nous dispenser de discuter ces chiffres. Cependant, comme nous sommes désireux de donner à la population de Sion la plus entière satisfaction, nous allons soumettre cette question à un examen attentif et chercher les moyens de faire cosser les inconvénients qui résultent peut-être, à certains instants déterminés et d'ailleurs très courts, d'un service de guichet à l'occasion un peu trop serré ».

Nous remercions la Direction des plostes du 2me arrondissement d'avoir pris en considération la demande de notre correspondant et d'examiner la possibilité d'y répondre dans un sens affirmatif.

Cours de culture physique

Sous les auspices de la Fédération des Sociétés de gymnastique du canton du Valais a eu lieu à Sion, samedi et dimanche, un cours de démonstration de culture physique. Ce cours, dirigé par M. Bertrand, professeur de gymnastique à Monthey, fut suivi par environ 40 participants

M. le Dr Eugène Ducrey a donné, dimanche

matin, une conférence dans laquelle il démontra l'importance de la gymnastique et la judicieuse direction qui doit être donnée à tous les mouviements des exercices afin d'obtenir le développement le plus juste de tous les muscles de notre structure.

Société de Développement

Vu l'abondance des matières du numéro précédent, nous avons dû renvoyer à aujourd'hui le compte-rendu suivant:

Le comité de cette société vient d'être constitué par la nomination ou la confirmation dans leurs charges, des membres suivants:

MM. le Colonel d'Allèves, G. de Kalbermatten, J. Spahr, Jacques Calpini, Maurice Ducrey, Ch. de Torrenté et R. Masson.

Dans son assemblée de la semaine dernière, divers projets d'embellissement de notre ville furent élaborés, parmi lesquels ceux re'atifs aux places de la Planta et de la Cathédrale où sera érigé le monument en l'honneur des soldats morts au service et divers travaux pour la bonne tenue de plusieurs voies de communication.

Le projet de clôture du monument de la Planta présenté par le Département des Travaux publics reçoit l'approbation de l'Assemblée. Une subvention est accordée également à la piscine.

L'activité de cette société s'est toujours maintenue depuis sa fondation et Sion lui doit déjà des améliorations déjà très appréciables. Tous nos concitoyens devraient avoir plus à cœur l'aspect extérieur de notre petite cité et se grouper plus nombreux encore dans ce but.

Chronique Sportive

Le Sahara en automobile

Voici en quels termes MM. Haardt et Audoin-Dubreuil, sous les ordres desquels est placée la mission nº 1 des autos-chenilles Citroën, relatent leur voyage de retour du Sahara:

Après avoir, le 7 janvier, atteint Tombouctou, but de la mission que nous avait confiée M. Citroën, nous avons passé sur les bords du Niger un long mois, au cours duquel nous sommes descendus de Tombouctou jusqu'à la limite des rapides, en visitant Bamba-Gao et An-

Sur ce beau fleuve africain nous avons vu une grande variété de gibier, hippopotames, crocodiles et oiseaux rares.

Nos voitures, parties de Tombouctou au début de février sous la conduite du lieutenant Estienne, sont venues nous rejoindre à Bourem, d'où nous avions décidé de repartir pour la France par l'itinéraire déjà parcouru à l'al-ler, la voie nouvelle qui part de Laof vers l'Algérie par le Sahara.

Le 10 février, nous avons quitté Bourem et retraversé la brousse soudanaise jusqu'au puits de Tinzaouaten. L'inexorable Tanezrouf a été franchi rapidement en trois étapes difficiles qui nous ont menés jusqu'à Titavo et ensuite dans les hautes montagnés des Hoggar.

A Tamanrasset, dans une émouvante cérémonie, la mission a rendu un pieux hommage à la mémoire de deux grands Français: le général Laperrine et le Père de Foucault, dont les tombes se touchent dans le lointain et mystérieux désert de pierres.

Le 24 février, dans les gorges du Mouydir, à 250 kilomètres au sud d'In-Salah, nous avons repris contact avec la civilisation par la rencontre de M. et Mme Citroën, qui ont eu la généreuse pensée de venir à notre avance en plein désert, accompagnés par l'inventeur Kegresse, sur de rapides et légères autos-chenilles.

Nous sommes arrivés le 26 février, à 10 heures, à In-Salah, où nous avons été reçus par le général Estienne, actuellement en mission saharienne, le commandant Duclos et le capitaine de Saint-Martin. Le commandant Duclos, commandant militaire des territoires des oasis sahariennes, était venu spécialement d'Ouargia pour nous souhaiter la bienvenue au nom du gouverneur général de l'Algérie.

Le capitaine de Saint-Martin, entouré de ses officiers, des militaires, des chefs arabes et de ses méharistes, nous avait réservé une réception grandiose pour notre arrivée au bord de la plus grande oasis du désert.

Echos

Le caporal Mussolini

Le grand conseil fasciste vient de publier le premier annuaire de la milice nationale. En tête figure M. Mussolini, avec le grade

de caporal honoraire de la milice. Ce grade de caporal est en Italie de tradition royale. Il fut conféré à Palestro, le 31 mai 1859, à Victor-Emmanuel II par les zouaves français, enthousiasmés par sa bravoure, et le petit-fils du premier caporal de zouaves, Victor-Emmmanuel III, reçut le même grade au début de la guerre.

Une éclipse de lune

Dans la nuit du vendredi 2 au samedi 3 mars prochain, aura lieu une éclipse partielle de lune, visible en Suisse. Ce sera une petite éclipse, un peu plus du tiers du diamètre lunaire seulement sera dans l'ombre de la terre:

Le phénomène commencera à 1 h. 12 m. du matin; sa plus grande phase aura lieu à 3 h. 32 m., et il se terminera à 5 h. 51 m. Seuls, les noctambules et les astronomes pourront donc observer cette éclipse, qui offrira pour ces derniers un certain intérêt par l'aspect de la partie obturée, au moment de la plus grande phase. Il s'agira de déterminer si elle peut être rangée dans les éclipses « claires» ou dans les éclipses « obscures »; l'éclat de la partie dans l'ombre et son contraste avec la partie éclairée étant liés au degré de l'ac-

Prophéties d'éditeur

Bernard Grasset dit à qui veut l'entendre qu'il a découvert un nouveau génie. Il s'agirait d'un écrivain de dix-sept ans, Rymond Rabiguet, dont le premier roman « Le diable au corps » serait, parait-il, un chef-d'œuvre. On abuse beaucoup, de notre temps, de ce mot de « chef-d'œuvre »; aussi sommes-nous en droit d'être un peu méfiant. Faisons néanmoins crédit à Grasset jusqu'à la publication du livre... et attendons « le Diable au corps.»

Une étoile qui s'enflamme

M. Camille Flammarion, le vénérable directeur de l'Observatoire de Juvisy (France), a annoncé à l'Académie des sciences qu'un grand cataclysme venait de se produire au fond du ciel, dans la constellation de la Baleine.

Une étoile de deuxième grandeur de cette constellation, « bêta ceti », vient de prendre soudain un éclat extraordinaire. El'e est devenue l'une des plus brillantes du ciel, dépassant même l'éclat de ce formidable soleil qu'est Aldebaran, du Taureau, l'un des astres les plus énormes du ciel, et dont la masse est évaluée par les astronomes à plusieurs milliers de fois celle de notre soleil.

La nouvelle étoile géante a pris un éclat 10 à 15 fois plus vif que son éclat antérieur et sa température doit être devenue également plusieurs fois supérieure à sa température primi-

Si un phénomène semblable se produisait dans notre système solaire, la terre brûlerait comme un fagot dans un four. Espérons donc que notre soleil ne suivra pas cet exemple aussi mauvais que lointain.

La princesse Mafalda

C'est une petite personne remuante, vive et charmante, que la princesse Mafalda, seconde fille du roi d'Italie, qui serait, dit-on, fiancée

au prince Léopold, fils aîné du roi des Belges. Rien ne peut donner, paraît-il, une idée du charme et de la grâce de cette jeune fille. Elle n'a pas, peut-être cette beauté régulière et imposante de sa sœur aînée, la princesse Yolande, mais un esprit et un entrain qui ne laissent pas de séduire tous ceux qui l'approchent.

La reine Hélène et la princesse Yolande vivent volontiers dans le palais du Quirinal et répugnent à sortir. On ne les voit guère au théâtre, par exemple. La princesse Mafalda, bien au contraire, semble avoir hérité de sa grand' mère paternelle, cette étince ante reine Marguerite dont le sourire réussit à désarmer ce

vieux lion de Carducci, et qui fit de la cour italienne un des lieux d'élection de l'Europe, Elle semble avoir hérité ce goût des choses de l'art et de l'esprit, cette application à l'étude à la fois et au plaisir, qui lui font visiter toutes les expositions, assister à tous les concerts, fréquenter assez régulièrement dans les théâ-

La princesse Mafalda y va seule, le plus souvent. Ainsi la vit-on récemment au Théâtre Costanzi, représentant au côté de M. Mussolini, président du Conseil et grand-maître du fascisme, la dynastie italienne. Et le public l'acclama, comme il acclama le dictateur.

Elle a, au plus haut degré, le sens de sa mission princière. Nulle plus qu'elle ne mérite cette popularité que la reine Marguerile sut acquérir en Italie et à l'extérieur. Si jamais elle monte sur le trône de Belgique, elle poursuivra dignement l'œuvre entreprise par la reine Elisabeth, qui est entourée d'un respect et d'une admiration unanimes.

Le prince Léopold de Belgique a vingt-detux ans, un an de plus que la princesse ita ienne. On sait que, pendant la guerre, il défendit le pays sur lequel il doit régner un jour, en qualité de soldat de deuxième classe. On le vit dans les tranchées de Pervyse, vivant de la vie de ses camarades; dans les « cagnas » humides, au milieu des sacs de sable, devant des plaines inondées.

Ce serait un bien joli mariage.

Le pot de fleurs de tante Eugénie

C'était un grand pot en terre cuite qui avait été vert d'eau et qui devait dater de Louis-Philippe, car la tante Eugénie, de Paris, le tenait de sa mère, laquelle l'avait reçu en cadeau un jour de fête, alors qu'elle était petite fille. Il avait vu pousser, s'épanouir et se flétrir combien de « coucous »? Depuis longtemps, la vieille dame y semait, tous les printemps, du blé, qu'elle faisait manger en herbe à son chat.

Quand tante Eugénie rendit le dernier soupir, l'année dernière, personne ne voulut du vieux pot délabré, que l'on abandonna dans la chambre mortuaire. Il fut recueilli par une voisine, Mlle Laure et placé sur un meuble.

Or, il y a quelque temps, en déplacant ce meuble, le vieux pot tomba et se brisa. Quelle ne fut pas la surprise de sa nouvelle propriétaire en constatant que, sous la terre séchée était enfouie une boîte en fer-blanc. Elle l'ouvrit et y trouva des billets de banque et une taine de pièces d'or.

Le fond du pot était la cachette où tante Eugénie, par crainte des cambrioleurs, avait, dans les dernières années de sa vie, dissimulé sa petite fortune.

L'heureuse trouvaille resta le secret de Mlle Laure, puis elle eut le tort de le confier à l'ami de son cœur.

En effet, le couple se brouilla et une séparation amiable s'ensuivit. On partagea les meubles et le linge et l'homme exigea sa part des économies de la tante Eugénie. Mlle Lature

L'amı jura de se venger et informa les héritiers de la tante, qui s'adressèrent à un avocat, lequel fit une démarche auprès de Mlle

Mais l'affaire se complique, Mlle Laure prétend qu'on lui a volé le trésor et que l'auteur du larcin ne peut être que le dénonciateur.

L'affaire se terminera vraisemblablement devant le tribunal.

ETRANGER

Les vols dans l'Express du Simplon

Le « Matin » apprend de Berlin qu'on a arrêté dans cette ville l'auteur du vol de 75 kg. d'or disparus entre Constantinople et Paris, vol qui paraît avoir été accompli sur le train du

C'est un certain Marius Algeri, âgé de 31 ans, de la province de Florence. Il paraît avoir été l'auteur des nombreux vols accomplis cette dernière année dans les wagons de l'express du Simplon.

Situation rassurante

Grâce à l'influence conciliante d'Ismet pacha, les milieux extrémistes de l'assemblée nationale d'Angora semblent disposés à se départir de leur intransigeance première.

Comme les kémalistes semblent disposés à éviter l'irréparable, il y a des chances pour que la guerre n'éclate pas de nouveau en Orient. Du côté allié, on se dit maintenant que mieux vaut dans les circonstances actuelles, conclure une paix médiocre avec la Turquie que de s'engager dans un conflit interminable, même si l'issue en devait être heureuse.

C'est encore une fois la politique de l'autru-

Comme les déclarations de M. Bonar Law à la Chambre des communes le faisaient pressentir, l'Angleterre paraît sérieusement décidée à adopter, à l'avenir, une tout autre politique à l'égard de la Mésopotamie. L'ajournement du départ de sir Percy Cox, haut-commissaire britannique en Mésopotamie, vient maintenant colhfirmer les déclarations faites, il y a quelques jours, par le premier ministre.

Un Livre jaune français

Le ministère des affaires étrangêres publie un Livre jaune. Les documents qu'il contient sont relatifs à la demande de moratorium adressée par le gouvernement allemand à la com's mission des réparations le 11 novembre, à la conférence de Londres, du commencement de décembre et à la conférence de Paris. Il comprend notamment, la note remise au Foreign-Office par M. de Saint-Aulaire, en réponse à la note britannique du 4 janvier 1923. Cette note étudie, en particulier, la fixation de la dette allemande, la constitution d'un comité financier, le total des paiements à effectuer par l'Allemagne, les prestations en nature, les gages et les sanctions, le montant de la defte allemande des réparations et des dettes inter-

Ce Livre jaune indique que le gouvernement britannique a répondu aux déclarations faites à la conférence de Paris, par les délégations française et italienne à des dates différentes. Le gouvernement italien n'ayant pas reçu en temps utile la note qui lui était destinée, n'a pu assurer la publication de sa réplique dans le présent Livre jaune. En conséquence, les gouvernements français et italien se sont mis d'accord pour n'insérer dans le texte du Livre jaune ni la réponse britannique à l'Italie ni la réplique italienne, en se réservant, le cas échéant, de publier ces deux documents.

La folie du capitaine d'un croiseur espagnol

On a reçu de Constantinople des détails sur un incident qui s'est produit dans le courant de la semaine dernière à bord d'un navire mouillé dans le Bosphore et qui aurait pu avoir les conséquences les plus graves.

Le capitaine d'un croiseur espagnol donna, un beau jour, l'ordre de charger les pièces de son navire et de les pointer sur le palais du sultan, à Dolma-Bagtche. Les officiers, stupéfaits, obéirent, mais envoyèrent cependant par T. S. F. un message au commandant de l'« Iron Duke » superdreadnought britannique, également mouillé dans les eaux turques, le mettant au courant des instructions extraordinaires du capitaine espagnol, et ajoutant: Faut-il ouvrir le feu?

L'« Iron-Duke » répondit laconiquement:

« Arrêtez votre capitaine.»

On conçoit aisément l'angoisse et le trouble des officiers du croiseur espagnol. Ils hésitèrent, se consultèrent et, en fin de comple, mirent leur supérieur en état d'arrestation.

Les médecins examinèrent plus tard le capitaine et déclarèrent qu'il avait complêtement perdu la raison.

Notre commerce extérieur

BERNE, 28. — La Suisse a importé, pendant l'année 1922, pour 1 milliard 882 millions de francs de marchandises, ce qui représente, comparé à 1921, une diminution de 365 millions.

L'exportation se chiffre par 1 milliard 687 millions de francs pour 1922, contre 1 milliard 763 millions en 1921.

Dernières nouvelles

Encore une bombe au Caire

LE CAIRE, 27. .— Une blombe a été jetée mardi soir, à 8 heures, dans la rue principale qui conduit à la gare, dans le voisinage du bureau de la police. Cinq soldats anglais ont été blessés, dont deux grièvement. Trois indigènes ont été également blessés.

La rue a été barrée peu après et la police visite actuellement les maisons. Jusqu'ici, il n'y

a pas eu d'arrestations. On suppose que la bombe a été lancée de

'intérieur d'une maison, car les auteurs de l'attentat n'ont pas été aperçus.

La succession de lord Northcliffe

LONDRES, 27. — L'envoi en possession de la succession de lord Northcliffe, définitivement ment évaluée à 3,250.000 livres sterling, soit au cours actuel du franc, à 250 millions de francs, a été signé aujourd'hui. Bien que la majeure partie de la fortune du défunt aille à sa veuve, les droits de succession ne s'en monteront pas moins à 1.200.000 livres sterling, soit plus de cent millions de francs.

M. & Mme Emile ROMAILLER ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte de leur petite

ANDREE

décédée à l'âge de trois ans. L'ensevelissement aura lieu Vendredi, à Sion à 10 heures.

Le comestible le meilleur marché, deux fois plus substantiel que les œufs et la viande, et proportionnellement deux fois moins cher est le CACAO-TO-BLER — en paquets plombés. — Prix fortement réduit à 25 cts. les 100 grs. (1/5 de livre).



Commune de Sion

Décharge publique

Les intéressés sont avisés qu'à partir du 5 Mars prochain et jusqu'à nouvel avis, les matériaux de démolition ainsi que les terres pourront être déchargés au levant du pont du Rhône, à la bifurcation des routes neuves Sion-Vex et Sion-Bramois.

Il est par contre expressément défendu d'y conduire des balayures, ferraille, verres cassés, etc., ces débris pouvant être amenés sur la partie sud de la propriété de l'Hôpital à l'entrée de Vissigen.

Les personnes prises en défaut seront amen-Sion, le 27 février 1923.

Le Président de la Municipalité: KUNTSCHEN.

Propriétaires d'arbres fruitiers

Pour la taille de vos arbres, adressez-vous en toute confiance à Pierre Walpen,, rue du Rhône, Sion, Arboriculteur diplômé.

	·	NGE A VUE 8 Février	
1	-	Demande	Offre
Paris	£	32.—	33.50
Berlin		023	0245
Milan		25,30	26.—
Londres		24.95	25.15
New-York		5,25	5.37
Vienne		007	008
Bruxelles		28.—	29.50

Feuilleton de la « Feuille d'Avis

Autour d'un Nom

Il se tourna vers M. d'Assomberg, comme pour lui laisser la parole. Immobile, Albert entendit le ministre lui dire que deux membres de la police secrète seraient attachés à sa personne. Ils se présenteraient comme ses amis et Albert de Rutten aurait intérêt à les traiter comme tels. Et ce, pendant la continuation de l'en-

Le choix de sa résidence lui était laissé, avec toutefois, l'interdiction de quitter le royaume.

Albert de Rutten s'inclina et répondit, brièvement, qu'il était fort reconnaissant des égards qu'on avait pour lui, qu'il se soumettrait, sans résistance aux ordres qui lui étaient donnés. Il était plein de confiance dans la justice de sa cause et il espérait fermement que cette situa-

tion ne durerait guère. Le prince s'écria, spontanément:

- Pour tout dire, Monsieur, je ne crois pas Il se reprit et acheva, posément, sous le re-

gard impassible de M. Radgler: — Je serais fort surpris que l'enquête ne fit pas reconnaître, en vous, celui que vous as-

surez être.

Après une seconde de réflexion, Albert déclara qu'il se rendrait à son château d'Axel, et qu'il y attendrait son père. Aucune objection ne fut élevé contre cette décision du jeune homme. On pensa, peut-être qu'il désirait chan-ger complètement de milieu, ce qui était vrai.

Mais l'on ne pouvait savoir à quel pioint il redoutait de vivre encore à Rovenstag et combien il avait besoin de calme. De plus, au château d'Axel, et là, seulement, il était tout à fait chez lui.

Le silencieux secrétaire, qui avait amené Albert, réapparut et l'accompagna, de nouveau, à l travers les couloirs du palais. Ils y firent une rencontre.

La princesse Anastasia, en sobre tailleur gris rentrait avec une autre dame. Elle revenait peut-être d'une de ces visites matinales aux malades et aux hôpitaux qui l'entouraient d'une popularité discrète, presque mystérieuse, contrastant fort avec la curiosité admirative et bruyante, suscitée par le passage de sa belle-

La jeune princesse n'ignorait point, sans doute, la situation présente d'Albert de Rutten. Cependant, elle répondit avec douceur au salut du jeune homme et lui jeta seulement un regard pensif.

Rentré chez lui, Albert monta dans sa chambre et y resta plus d'une heure, assis, immobile inconscient de la fuite du temps.

Il fut arraché à sa prostration par son valet de chambre, venant lui annoncer que deux visiteurs l'attendaient au salon. Il tressaillit et descendit, sur le champ, recevoir ces visiteurs qui n'avaient point donné de carte.

Deux inconnus, fort correctement mis, se tenaient près d'une fenêtre du salon. Ils s'avancèrent à la rencontre du maître de céans. L'un d'un était brun, de taille moyenne et bien prise, avec une petite barbe en pointe, et, derrière le b'nocle, un regard vif, observateur. L'autre était sec, roux, avec un air froid, et visiblement plus àgé. Ses lunettes d'or et sa rigide attitude lui donnaient quelque peu la mine d'un sévère pro-

Ce fut celui-ci qui prit la parole, pour répondre à la question suffisamment courtoise d'Albert de Rutten.

- Nous venons de la part de M. d'Assomberg .Et voici une lettre qui nous présentera à vous... Veuillez en prendre connaissance! Albert prit la lettre, la lut, d'un air impassible

puis il releva les yeux sur ses nouveaux com-

pagnons. -- Le baron Haas et M. Frédéric Wendel? dit-il, en regardant, tour à tour, les lunettes

d'or et le binocle, qui s'inclinèrent. Albert sourit, ironiquement. - Messieurs, je suis enchanté de faire vo-

tre connaissance. Le pseudo baron Haas s'inclina derechef, sans qu'un muscle de sa physionomie remuât. Mais un suorire rapide courut sur les: lèvres du plus jeune.

- J'aurai donc, au château d'Axel ,où je vais me rendre, le plaisir de votre compagnie... J'espère que vous voudrez bien vous y consirérer comme chez vous et ne contraindre votre

liberté en rien, ni pour personne. Le sourire du soi-disant M. Wendel s'accentua. Mais son compagnon dit, gravement:

 Nous sommes fâchés du rôle qui nous incombe auprès de vous, Monsieur!... Nous espérons que ce ne sera pas pour longtemps.... Mais, veuillez toujours vous souvenir que nous ne faisons que suivre des ordres! Le jeune comte de Rutten eut un geste d'in-

différence un peu altière. Il pensa, néanmoins, que ses nouveaux compagnons eussent pu être plus déplaisants. Il s'assit, et s'entretint avec eux pendant quelques minutes. Puis, il sonna et donna queltait dans l'après-midi.

Et, bien que le jeune homme eut toujours la senstaion de vivre dans un rêve, les choses n'en arrivèrent pas moins telles qu'elles avaient été arrangées par une volonté supérieure. Il

partit, mais non pas seul. Les voyageurs arrivèrent à la gare un peu avant l'heure. Le mouvement de cette grande gare était énorme. Une foule, passablement cosmopolite, encombrait les quais.

Albert s'approcha d'un étalage de livres, se pencha, regarda les titres, en choisit un, au hasard. Il ramassa l'en-cas d'une Anglaise b'onde, non très jeune, mais fort jolie, qui répondit par un sourire enchanteur, à la courtoisie de ce jeune homme évidemment distingué.

Albert apercut, dans la foule, deux ou trois visages connus, qu'il salua de l'air le plus dégagé qu'il put prendre. Il fit quelques pas, fort impatient de voir arriver le train, qui, hélas avait du retard.

Le jeune homme se savait étroitement surveillé; et, malgré lui, il éprouvait un profond sentiment de honte. Qu'eut-on dit, dans cette foule, si l'on avait su que ce voyageur, élégant, frôlé au passage, n'était qu'un prisonnier... qu'il n'eut pu sortir de la gare ou prendre une destination autre que celle qu'il avait déclarée, sans être arrêté immédiatement.

Ses deux compagnons causaient ensemble et Albert cessa même de les apercevoir. Mais il n'éprouvait pas la crainte de les perdre à travers la foule.

Tout à coup, une jeune femme, grande et svelte, coiffé d'un large chapeau noir, dépassa le voyageur. Et celui-ci frémit, en se figurant reconnaître cette allure à la fois vive et ques ordres en vue d'un départ subit. Il par-

un peu majestueuse, cette taille souple, cette main finement gantée, qui s'éleva, d'un geste prompt, pour redresser le chapeau noir. La voyageuse disparut dans la foule. Mais

le jeune homme vibrait encore d'une prodigieuse émotion, lorsque le grondement du train se fit entendre sous l'immense verrière. Une main toucha le bras d'Albert. - Veuillez nous suivre! mu mura Haas, à

côté de lui. Un compartiment réservé attendait les trois voyageurs. Le train repartit, à toute vitesse.

Debout près de la portière, Albert de Rutten regarda fuir les clochers de Rovenstalg, profilés en gris et brun, contre un azur éblouissant. Sans bien s'analyser, il éprouvait une impression d'angoisse plus vive, un brisement secret Il laissait en arrière le rêve d'amour d'une same et loyale jeunesse. Et ce rêve semblait sombrer dans le tragique imbroglio. L'adieu de Marguerite de Proja avait été sa glaciale attitude de certain soir, son regard lourd presque farouche, empreint d'une sorte de ter-

Albert de Rutten avait été profondément blessé par cette hostilité silencieuse, ce doute outrageant. Et il ne s'avouait pas encore que, pendant ces derniers jours, il avait, malgré tout et passionnément, cherché à revoir la jeune

Albert s'assit, ouvrit son livre, essaya de lire. Mais la chose lui était difficile. Il sentait sur lui l'attention discrète de ces deux personnages, dont il ne connaissait ni le vrai nom, ni peut-être la vraie figure, et dont la seule présence était pour lui, un élément d'ir-

... La nuit était profonde, lorsque les voyageurs arrivèrent au château d'Axel, qui n'é-

Maîtresses de maison! Soyez persuadées qu'en utilisant du café de malt Kneipp-Kathreiner, vous sauvegarderez la santé de votre famille.

Pour une petite dépense, une grosse économie

Les tissus sont très chiers, le

Nettoyage chimique est bon marché

Sans les déformer, sans en altérer les couleurs, il vous rend comme neufs tous les vêtements défraîchis, les tapis ou tentures, qu'ils sofient de laine, de soie ou de coton.

Profitez de ce précieux avantage qui vous fait réaliser une sérieuse économie.

Teintures en toutes nuances. Spécialité de noirs pour deuils Adressez-vous à la Grande Teinturerie de MO-RAT et LYONNAISE de Lausanne ou son représentant à Sion: Mme Sixt-Cornaz, ngte. r. de Conthey

Marguet-Steiner, Bex, Téléphone 129

spécialiste pour les maladies du cuir chevelu

(méthode de l'Institut Pasche de Vevey) se rend à SION à partir du 1er janvier pour tous les soins concernant l'hygiène de la chevelure.

S'adresser directement auprès de la soussignée





PUBLICITAS

Société Anonyme suisse de Publicité

Siège social: GENEVE; 50 succursales et agences en Suisse

PUBLICITAS a la régie exclusive de plus de

cent journaux suisses (parint lesquels les quotidiens les plus importants) et de la plupart des

almanachs suisses

et en administre seule toute la publicité

En dehors des organes qui lui sont affermés, PUBLICITAS reçoit les ordres d'insertion pionir la

totalité des journaux

suisses et du monde entier

PUBLICITAS qui est sans contredit, dans notre pays, l'Agence de publicité la plus ancienne

la plus importante

la mioux outillée

met à la disposition de sa clientèle

son organisation précise

une expérience de cinquante années

et ses excellentes relations avec la

Teinturerie ROCHAT & Lausanne

Teinture et lavage chimique de tous vêtements, Tapis, Rideaux, Couvertures NOIRS DEUILS tous les jours

Teinture des fourures du Pays

Teinture fine à l'échantillon de tous costumes ou toilettes du soir. Dépôt: SION: Mme IN ALBON, Lingerie fine, Grand-Pont



est un Antiseptique et Désinfectant puissant, d'odeur et d'emploi agréables et sans danger. Il ne tache pas. Flacons 100 gr. 1 Fr., 250 gr. 2 Fr. Le Savon de Toilette au Lysoform, de fabrication soignée est prescrit pour tous les soins de la Toilette, son Pai-

fum est très délicat: le carton: 1 fr. 25 ct. En vente toutes Pharmacies et Drogueries.

Gros: Sté. suisse d'Antisepsie, Lysoform, Lausanne.

FAIBLESSE GENERALE

ce n'est pas seulement bon C'est merveilleux! Voilà ce que nous disent chaque jour tous ceux

qui ont fait usage de notre Régénérateur Royal

Le Roi des Fortifiants à base de jaunes d'œufs frais et d'extraits de

viande associée à des toniques puissants Son assimilation parfaite fait reprendre rapidement le poids et

les forces. S'emploie pour adultes et pour enfants. Spécialement recommandé dans les cas de Faiblesse générale, Manque d'appétit, Mauvaises digestions, Maux de tête. Pour guérir rapidement Auémie, Chlorose, Neurasthénie et toutes maladies causées par le sur-

menage physique, mental, prendre le Regénérateur Royal Ferrugineux en vente à Martigny à la Pharmacie Morand

Expédition par retour du courrier

La grande bouteille 8 fr. La grande ferrugineuse 9 fr.

DEPOTS: Monthey: Pharmacie de l'Avenue. — St-Maurice: Pharmacie L. Rey. — Sion: Pharmacie J. Darbellay et Pharmacie Zimmermann. — Sierre: Pharmacie Antille.

LA ROUTE FATALE

Chaque fois que Népomucène Lazar s'était hasardé sur cette route, il avait été victime d'une mésaventure, à tel point qu'il en était arrivé à croire que certaines routes sont comme les sorcières: jeteuses de sorts et de ma-

C'était pourtant une route bien banale que celle-là, courant droit dans la plaine, de la ville voisine à une autre ville, tout là-bas, près de la mer. Elle était ombragée par de beaux ormeaux qui, au temps de la canicule, faisaient aux promeneurs une voûte de feuillage si épaisse que les rayons du soleil ne pouvaient la traverser... Des sources roucoulaient ca et là, dans les champs, entre les roseaux frissonnants et répandaient une douce fraicheur. Oh oui! l'appétissante route que c'était.

Ce fut à la suite d'un accident que Népomucène fit connaissance avec elle. Un train manqué le força à rentrer à pied chez lui, un soir de frairie... Rentrer à pied? Oui, sans doute! Elle était si tentante, la jolie route! elle déroulait si coquettement son blanc ruban, entre ses arbres pleins de murmures!... Lazar prit son bâton d'une main, son courage de l'autre, et en avant! Il n'était que minuit encore: avec un petit effort, il abattrait bien ses vingt kilomètres en trois heures...

Au bout de quelques minutes, il sentit déjà la fatigue le mordre aux jarrets. Un petit vent aigre, venant de la mer lui souffiait dans la figure et le gênait pour avancer, et la poussière, la gueuse! semblait s'accrocher à s s Mais cette route avait des caprices dont on ne se fut pas douté... Tout-à-coup, son blanc ruban, jusque là si bien tiré, se mit à escalader des pentes pour redescendre ensuite à pic vers des profondeurs vertigineuses. Et, aïe! Lazar, traînant les pieds, suant sang et eau, ne savait plus s'il devait se recommander à Dieu ou à diable!... L'aube se levait qu'il n'était encore qu'à mi-chemin. Il arriva chez lui, dans l'après-midi, sur les genoux.

- Il fera chaud quand on m'y reprendra!

On l'y reprit, cependant, pas plus tard que l'année suivante. Il est vrai que, cette fois, au licu d'être à pied, il était à bicyclette: il pensait ainsi pouvoir se jouer du mauvais sort.

Comme le temps était douteux, il avait cons-

concie, soment attaché sur son cadre à côté

de ses lignes et de ses filets enroulés, le solido parapline de silésienne rouge de sa grand' mère. Avec cela, il pouvait pleuvoir des crarauds: il était tranquille!... Or, il avait déjà abattu une quinzaine de kilomètres, quand, baissant les yeux, par hasard, vers son bagage, il s'aperçut que son parapluie avait disparu... O stupeur!... Il ressentit au cœur un choc si violent qu'il faillit tomber... Il faut vous dire qu'à ce parapluie-là, sa grand'mère tenait plus qu'à la prunelle de ses yeux; elle ne s'en était dessaisie qu'à regret, la pauvre vieille, et avec de multiples recommandations, comme s'il se fut agi d'un enfant fragile et sans défense... Et voilà qu'il était perdu! Je vous laisse à penser ce qu'il allait entendre, le soir, en revenant à la maison....

A peine remis de son émotion, il fit demi

chaussures ou prendre plaisir à faire patiner ; tour à toute vitesse, malgré le soleil qui darses semelles. Allons, Lazar, un peu d'énergie! dait, et se mit à scruter les moindres ornières de la route, interrogeant les bergers sur son passage, pénétrant dans tous les cabarets et dans les fermes pour demander des nouvelles du précieux pépin. Personne, hélas! ne l'avait vu, et Lazar, désespérant tout à fait de le retrouver, était revenu à son point de départ, penaud et désolé, quand tout à coup, son regard tomba sur un certain manche de corne bien connu qui s'était glissé subrepticement entre les lignes! Ouf! quel soulagement! C'était bien le manche de corne de sa grand'mère, qui avait trouvé bon de se cacher là! Lazar en fut sı joyeux qu'il ne songea même pas à accabler de ses malédictions une fois de pllus, cette stupide route. Il se borna à éponger la sueur qui couvrait son front puis, les pieds aux pédales, triomphant et superbe, il fit de nouveau demi tour et en fut quitte pour un supplément de kilomètres.

Mais j'arrive tout de suite à l'évènement tra-

Après ces avertissements successifs, Lazar aurait dû se méfier, être prudent et prendre la décision énergique de passer désormais par un autre chemin.

A son âge (soixante ans passés), il aurait pu être raisonnable.

La fatalité, ou, peut-être, cette mauvaise étoile qui préside à la destinée de certains d'entre nous, ne le voulut pas ainsi.

Il fallut gu'un jour encore il se hasardât sous les mêmes ormeaux qui furent les témoins de ses premiers déboires. Il y fut assailli par un tel orage qu'il dut chercher en hâte un abri dans un fourré, au bord d'un champ... Dieu vous garde jamais de pareil refuge! car ce fut là que, pour ses péchés, Lazar Népomucène se trouva brusquement en présence d'une petite bergère blanche et rose, riant de toutes ses dents et chantant de tout son cœur, comme une fauvette en délire... L'enfant avait bien dixsept ans! Elle était jolie, sı jolie, que les moustaches de Népomucène en eurent un frisson....

Pardonnez-moi de ne pas m'étendre davan-

Un mois plus tard, la petite bergère était devenue Madame! Népomucène, aprês soixante ans de sagesse, avait fini par commettre la rolle, l'irrémédiable gaffe que nous commettons tous, tôt ou tard....

— La sacrée route! — bougonne-t-il, quand on lui en parle — Elle peut dire qu'elle m'a fait marcher....

Et il vous a, en disant cela, une manière de soupirer qui veut dire bien des choses!

E.-G. Perrier.

Quelles races de poules vous faut-il élever?

Ne considérez plus la Basse-Cour comme une partie secondaire et sans intér.t: c'est avec raison que les Américains disent « Poule qui pond, Poule qui paie ». Pour cela, n'élevez qu'une race: celle qui s'adapte le mieux à votre région, parce qu'elle est capable de vous donner les plus hauts rendements en œufs à couver et de consommation, poussins, reproducteurs, poulets, chapons et pourlardes pour votre usage et pour la vente, afin d'en tirer le maximum de profits en argent. C'est pour vous permettre un choix judicieux que « Vie à la Campagne » consacre son numéro extraordinaire annuel du 15 février:

TOUTES LES RACES DE POULES PRODUCTIVES ET LUCRATIVES

C'est une nouvelle édition, entièrement remaniée du fameux Numéro Spécial paru en 1914, dont le tirage à 210000 exemplaires fut épuisé en quelques mois. Ce volume vous explique par le texte et vous montre par l'image

Les Races autochtones et les Races constituées de toutes pièces, françaises ou étrangères, avec leur description détaillée, standard et portrait.

Les Races les meilleures pondeuses et les races à deux fins pour la chair et pour les Les Races productrices de beaux poulets, cha-

pons et poulardes et les races amélioratrices de vos basses-cours.

Les Races dont des sujets et des lignées détiennent des records de ponte ou dont les per formances sont remarquables et engageantes.

Comment les choisir selon le cas, en conduire l'élevage, la sélections, l'amélioration pour en obtenir le maximum de rendements, en quantité et en qualité, et de profits en argent.

Plus de 200 gravures complètent et éclairent les questions traitées par une merveilleuse Illustration, comprenant: les portraits des sujets type exposition ou sportif, et type utilité, des sujets primés, groupes de reproducteurs, etc. donnant la matière d'un volume de 25 fr. Ce numéro n'est pourtant publié qu'à 5 fr. (6 frs. après le 15 Mars); aussi sera-t-il vite épuisé.

LIBRAIRIE HACHETTE, 79, boulevard St-Germain, PARIS.

tait qu'une masse confuse de bâtiments, au milieu des ténèbres et des parfums de son parc et de ses jardins.

Ce fut ainsi qu'Albert de Rutten revint en

on superbe héritage La première fois qu'il avait parcouru les beles salles tant admirées, il se présentait avec la joie étonnée, un peu enivrée, du nouveau possesseur. Il découvrait qu'un avenir magnifique s'ouvrait devant lui et qu'il avait tout dans sa main: jeunesse, richesse, noblesse.

Aujourd'hui, il entrait de nouveau au château d'Axel, mais il n'y entrait pas même libre....

Le jeune homme se trouva dans la somptueuse salle à manger, en face de ses deux compagnons, qu'il traitait avec une nerveuse courtoisie. Et il essaya de tout oublier, ce qui lui fut facilité particulièrement par M. F. Wendel. Ce dernier se mit à causer avec verve, sans effleurer un seul sujet capable de rappeler au

maître de céans, sa singulière situation. Le baron Haas, puisque baron il y avait, moins brillant causeur, moins spiritue! que son confrère, était cependant un compagnon assez

intéressant. Et ces deux hommes rentraient tellement dans la partie apparente de leur rôle, de si bon alor étaient leurs manières et leur langage, qu'Albert de Rutten pouvait se croire en face de véritables invités.

A cent lieues de soupçonner un drame quelconque, les anciens domestiques de Mlle de Thorsen servaient leur nouveau ma tre.

XI

L'été s'affirmait. Toutes les fleurs, toutes les roses des massifis du château d'Axel s'ouvraient avec une magnificence, dont le jardinier tirait

grand orgueil. Les pièces d'eau refléta ent de clairs matins, d'éblouissante: soirées, de brèves nuits où, bien vite, revenait l'aube.

Le large horizon semblait ba gné et transfiguré par une immense joie de vivre. Quelquefois, lorsque le vent souffait du sud, i appotait l'écho adouci d'un concert, donné sous les grands arbres d'une petite ville élégante rendez-vous d'été de nombre de gens de la ca-

La belle saison amenait, dans cette riante campagne, son contingent habituel d'étrangers.

Les riches résidences se rouvra ent. De celles-ci, le château d'Axel était la demeure la plus retirée, la plus perdue dans le silence campagnard. Son grand parc, aux épaisses frondaisons, lui faisait une ce n'ure de calme, de recueillement.

Parfois, des touristes s'arrêta ent devant la grille du beau château d'Axel et regardaient, avec curiosité, la blanche vision profi'ée tout au bout de l'avenue. Mais il n'était plus permis de visiter le château, habité maintenant par son nouveau maître, ma'ade, disait-on, et qui défendait sa porte.

Et l'on se chuchotait, dans les cercles aristocratiques, qu'il courait de singuliers bruits au sujet du jeune comte de Rutten. Mais il n'y avait rien là de défini.

Quand un étranger prononçait son nom devant certains personnages de la cour, il s'étonnait de la réserve des réponses.

Un jour, dans l'entourage du roi, le prince de Wardick, questionné par une grande da ne indiscrète, répondit:

- Laissez Albert de Rutten, soigner sa santé compromise. Notre ami, le comte de Rutten n'a plus que cet enfant. Il est fort ma'heureux pour lui, de courir le risque de le perdre!

Et, d'autres bruits naquirent, parlant de neurasthénie grave, et même de folie.

Pendant ce temps, le jeune ma tre du château d'Axel vivait d'une vie apparemment fort paisible. Les serviteurs attachés au château, et qui, en guelque sorte, avaient fait partie de l'héritage, voyaient le jeune homme prendre ses repas avec ses hôtes, se promener avec eux, s'adonner, toujours en leur compagnie, à tous les genres de jeux ou d'occupations qui peuvent solliciter l'attention des riches désœu-

Mais Albert de Rutten n'apportait, à tout cela qu'un entrain médiocre. Il ouvrait un livre et le rejetait bientôt avec ennui. Il ne cherchait pourtant, nulle distraction au dehors, ne recevait même aucune visite, sauf celles d'un médecin, probablement de passage, car son nom n'était pas connu dans le pays.

Et le jardinier, grand observateur, disait parfois que le jeune maître avait la maladie des idées noires, la maladie la plus déconcertante, la plus difficile à guérir.

L'enquête, poussée dans tous les sens par la police scarlémanienne, n'avait, jusqu'à présent, donné aucun résultat qui valut la peine d'être

La vie précédente d'Albert de Rutten, cette longue disparition du monde civilisé, expliquait certainement, en partie, un tel manque de traces... bien que le jeune homme se demandât parfois, fièvreusement, d'où étaient venus les premiers doutes sur son identité et si quelque semeur habile n'avait point passé, auparavant, pour une œuvre de haine et de vengeance.

Il lui arrivait souvent de promener sa pensée effrayée vers l'image du bandit de grande envergure, que l'on croyait voir en lui. Il se

rappelait, avec épouvante, quelles coïncidences fatales appuyaient cette thèse.

Il n'y voulait pas songer. Il ne pouvait évoquer, sans horreur, l'idée de tous les crimes connus ou inconnus, dont on le chargeait, en lui donnant le nom abject qui n'avait peut-

rieux secrétaire.

Et puis, lorsqu'il y songeait, il croyait voir, autour de lui, comme une gigantesque toile d'araignée, dont un génie malfaisant avait entrecroisé les fils.

être, pas davantage appartenu à son mysté-

Alors, d'affreux soupçons lui venaient, qu'il essayait d'écarter. Mais, vraiment, tout s'était tourné contre lui, tout lui avait manqué à la for et certaines choses lu paraissaient trop

étranges. ...Le comte de Rutten allait quitter la Russie. On l'attendait, maintenant, d'un jour à l'autre. On avait préparé, pour lui, un des p'us beaux appartements du château.

Le comte devait être prévenu de tout. Mais Albert lui-même ne savait point à que! moment son père, déjà si rudement éprouvé, avait appris la plus terrible de ses épreuves.

Il désirait et redoutait, à la fois, ce revoir. Et les raisons de ces sentiments opposés étaient complexes et profondes. Sa hâte et son désir s'expliquaient d'eux-mêmes. Mais, hélas! il avait eu des torts envers son père. Oui, il le reconnaissait aujourd'hui, il n'avait pas été un bon fils. Il en était cruellement puni, puisqu'il ne savait pas si son père pourrait le reconnaître.

Le foyer où il eut dû grandir, s'était disloqué et Albert n'avait rien fait pour en relever les ruines. Qui sait pourtant, si la possibilité de cette œuvre n'avait pas été mise entre ses

En y pensant, le jeune homme revoyait la pâle figure de sa mère. Il se rappelait que le dernier vœu de Mme de Rutten, mourante, avait été que son fils se rapprochât de ceux qui lui restaient. Pourquoi n'avait-il pas obéi à ce vœu? Pourquoi s'était-il abandonné à des impressions morbides, à des fantaisies désespérées qui l'avaient entraîné, moralement et matériellement, si loin de son père?

Et, pourtant, s'il était venu en Scarlémanie, M. de Rutten l'eût aimé peut-être... En tout cas, rien de ce qui arrivait aujourd'hui ne fut arrivé!

Hélas! regrets et remords étaient vains! Ou plutôt, ils avaient un résultat néfaste sur la santé d'Albert de Rutten: Cette santé, qu'il avait trouvée, en courant le monde, au milieu des fatigues et des travaux, faiblissait devant les émotions, les soucis intenses. De pénibles symptômes lui faisaient craindre le retour de sa fragilité ancienne et il s'efforçait de se calmer, d'apaiser une redoutable faculté de tour ment, d'envisager d'un œil optimiste, une situation qui, d'un jour à l'autre, pouvait et de vait redevenir normale.

Que fallait-il pour cela?... Une découverte heureuse, celle de Philippe Bréal, par exemple... Un témoignage décisif, qui ne pouvait manquer de se produire, un jour, puisqu'Albert de Rutten n'était pas un imposteur. Comme le prince l'avait dit, le jeune homme n'avait donc qu'à s'armer de courage et de patience.

Il ne pouvait se plaindre de ses compagnons forcés, dont la courtoisie ne s'était jamais dé mentie. Mais il sentait autour de lui une sur veillance étroite, de toutes les heures, de tous les instants; et finissait par en ressentir une exaspération prodigieuse.